

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Guérande (44350)

Réponses de Frederick Dunet, au nom de la liste « Ensemble GUERANDE Avance »

— le 02/03/2020 à 15:57 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan doit être réfléchi en articulation avec les autres modes de déplacement.

Il s'agit d'un engagement chiffré et à minima dû réseaux que l'on veut mettre en place de façon sécurisée et concertée avec l'ensemble des acteurs locaux et associatifs

Action n°2 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment Le Pouliguen, Batz /Mer, Le Croisic, La Turballe par Clis, Saint-Molf, Mesquer, Saint-Lyphard, Saint André des Eaux.

Ce plan Guerlandais s'inscrit dans un plan plus large à l'échelle de cap atlantique afin de desservir l'ensemble des communes du territoire, pour les habitants et les touristes contribuant ainsi au renforcement de l'attrait de notre commune centre

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Étudier la création possible d'un tunnel sur l'itinéraire Vélocéan Guérande - La Baule sous la route bleue au niveau de l'ancien passage à niveau à Bissin afin de sécuriser les déplacements des cyclistes et piétons.

La première action consistera sur les deux premières années du mandat à gommer tous les trous de nos liaisons vélo déjà existante et les sécuriser. Parallèlement une étude quant à des nouveaux traces liants les villages au centre ainsi que les lieux de vie sera mener avec les associations pour une application avant la fin du municipe

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

L'expérimentation de la vitesse 30 dans le centre ville permettra les bases d'une ville apaisée et de voie partagée dans les endroits où la chaussée ne peut être élargie. Dans le cas de voie nouvelle, la place du piéton et du vélo sera repensé et deviendra à terme prioritaire.

Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Dans une ville 30, la vitesse à 50 km/h peut par exception être adoptée sur certains axes de transit.

Cela fait partie de nos engagement et inscrit sur notre programme

Action n°7 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Développer les parkings extérieurs et offrir des solutions douces pour le dernier kilomètre des touristes mais aussi limiter les camions dans l'intra muros par la création d'une plateforme de déchargement à l'extérieur des remparts, la livraison pouvant s'effectuer par un véhicule étroit et électrique à l'instar de la solution retenue à La Rochelle

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Indispensable et discuter avec les besoins des utilisateurs et parfois l'architecte des bâtiments de France. L'aspect esthétique et durable sera pris en compte dans le choix des équipements.

Leur nombre et leurs emplacements judicieusement choisis pour impulser l'envie d'utiliser ce moyen plus que la voiture

Action n°9 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Actions annoncées dans notre programme

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Profiter du programme alvéole en lien avec Cap Atlantique (subvention des arceaux possibles) pour accélérer la transformation de ces espaces.

on s'engage à être en adéquation avec la loi avant 2026 et à tenir compte de cette interdiction à chaque modification ou réfection de voirie d'ors et déjà

Action n°11 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Notre politique ne s'inscrit dans une démarche d'incitation financière mais plutôt dans une véritable offre d'un réseau cyclable de qualité

Promouvoir une culture vélo

Action n°12 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

notre engagement a. S'inscrire dans toutes les actions nationales de déploiement du vélo en France et à la création de réseaux cyclables sécurisés de qualité

Action n°13 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

nous ne pouvons que mettre à disposition une piste d'apprentissage du vélo à disposition des écoles, mais les outils pédagogiques ne dépendent que des enseignants et du ministère de l'éducation.

Par ailleurs, un apprentissage avec le vélo de l'enfant nous paraît être un gage supplémentaire de son utilisation dans le futur, plutôt que un apprentissage sur un vélo qui n'est pas le sien

Action n°14 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

La refonte du plateau du skate Park prévue dans notre programme associera un programme ludique pour vélo et trottinette mais aussi les conditions d'un apprentissage de la signalisation et du contrôle du vélo de manière éducative mais aussi ludique

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Ou à pied ou en transport en commun.

C est déjà le cas

Action n°16 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

La disparité des lieux

Action n°17 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Il apparaît dans notre programme

Action n°18 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Préciser la fréquence de l'évènement : mensuelle, annuelle...

C est déjà le cas avec la journée douce dans les marais que l on pense doubler à l année et par le développement sans voiture à l occasion du GUERANDE Roller tour autour des remparts

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

c est notre volonté : ne plus tolérer tout stationnement entravant les pistes cyclables mais aussi les trottoirs pour rendre à nouveau notre ville sûre, apaisée et accessible à tous

Commentaires généraux

notre programme qui s articule autour de la qualité de vie à travers tout ces aspects (développement eco responsable, santé , éducation....) mets la mobilité au centre de notre projet. La place du vélo apparaît prépondérante avec un engagement minimum chiffres quant à la réalisation de pistes cyclables sécurisé et donc mesurable et quantifiable. (10km)

Cette objectif pour la commune de GUERANDE devra être décliné à l échelle de Cap Atlantique afin d assurer une vraie offre de mobilité douce aux habitants.

Cette démarche vertueuse permettra une mise en valeur de notre patrimoine architectural et écologique et aura également des retombé sur le tourisme et donc notre économie.